

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulon, le 10/05/2010

CARQUEIRANNE

LA CRAU

LA GARDE

HYERES-LES-PALMIERS

OLLIIOULES

LE PRADET

LE REVEST-LES-EAUX

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

LA SEYNE-SUR-MER

SIX-FOURS-LES-PLAGES

TOULON

LA VALETTE-DU-VAR

Contact presse

Marie Minair
04 94 93 83 89
06 22 711 713
mminair@tpmed.org

www.tpm-agglo.fr

Les ERIC Cyber-bases de TPM Au service de l'e administration Votre déclaration d'impôts en 3 clics jusqu'au 24 juin

Jusqu'au 8 juin, les Cyber-bases de l'agglomération proposent des ateliers en présence des agents de la Direction des Services Fiscaux, afin de réaliser une déclaration d'impôts sur Internet. Au cœur des évolutions de l'Internet, les Cyber-bases de Toulon Provence Méditerranée sont là pour permettre à chacun d'approvoiser les nouveaux services dématérialisés des administrations.

Planning des permanences des agents des Services Fiscaux dans les Cyber-bases de TPM :

- le 12 mai-9h/12h : Cyber-base de Toulon Sainte Musse
- le 19 mai-9h/12h : Cyber-base d'Ollioules
- 26 mai-9h/12h : Cyber-base de Toulon Sainte Musse
- 28 mai-14h/17h : Cyber-base de Six-Fours
- 31 mai-9h/12h : Cyber-base de la Valette Sainte Claire
- 8 juin-14h/17h : Cyber-base de la Seyne-sur-Mer

D'une durée de 3h, ces séquences se composent d'une présentation du dispositif (explications et échanges en groupe), puis d'un accompagnement individuel à la déclaration en ligne. L'inscription à ces ateliers est fortement recommandée.

La déclaration de revenus en ligne sur www.impots.gouv.fr, c'est :

- Une procédure sans certificat et totalement sécurisée, à partir de n'importe quel ordinateur.
- Une déclaration « en trois clics » si aucune modification ni complément n'est à apporter à votre déclaration préremplie.
- Des délais supplémentaires pour déclarer : jusqu'au 24 juin au lieu du 31 mai pour le format papier.
- Aucune pièce justificative à envoyer par courrier.
- L'accusé de réception électronique.
- L'estimation automatique du montant de l'impôt dès la fin de votre saisie.
- Une réduction d'impôt de 20 € si vous déclarez sur Internet pour la première fois et si vous choisissez un moyen moderne de paiement pour régler votre impôt sur le revenu (mensualisation, prélèvement à l'échéance ou paiement en ligne).

Vos contacts :

ERIC Cyber-base La Garde - 04 94 27 27 69
ERIC Cyber-base Hyères - 04 94 00 36 01
ERIC Cyber-base Ollioules - 04 94 63 56 86
ERIC Cyber-base le Revest-les-Eaux - 04 94 05 80 65
ERIC Cyber-base La Seyne-sur-Mer IPFM - 04 94 63 98 41
ERIC Cyber-base La Seyne-sur-Mer Berthe - 04 94 41 06 93
ERIC Cyber-base Six-Fours - 04 94 07 16 85
ERIC Cyber-base Toulon Brunet - 04 94 33 52 71
ERIC Cyber-base Toulon Sainte Musse - 04 94 20 06 37
ERIC Cyber-base La Valette - 04 94 61 04 01